

MARIE-CLAIRE GRASTEAU

Déléguée département de la Sarthe
9, rue des Victimes du Nazisme
72000 LE MANS
Tel : 02 43 81 18 39
Portable : 06 62 87 24 89

Mail : marieclairegrasteau@orange.fr

**COMITE DU NOTARIAT DES PAYS DE LOIRE
DEPARTEMENT DE LA SARTHE et de la MAYENNE**

Cher(e) Collègue et ami (e),

Nous vous l'avons annoncé, cette année, votre COMITE vous accompagnera pour un circuit dans la région des ALPES HAUTE PROVENCE du 4 au 12 mai 2020. Nous aurons le plaisir d'être véhiculé par DANY, que certains connaissent bien.

Le prix est fixé à 1450.00€ par personne tout compris. Si vous êtes seul(e) et désirez disposer d'une chambre individuelle, vous devrez en faire la demande lors de l'inscription. Cette réservation ne pourra se faire que suivant la disponibilité et avec un supplément de 100.00€

Si, ce circuit vous intéresse vous voudrez bien envoyer votre inscription avant le **15 FEVRIER 2020**.

Il est précisé que les inscriptions sont retenues selon l'ordre de réception des bulletins accompagnés de la **PREMIERE ECHEANCE** d'acompte s'élevant à 490.00€ par personne, jusqu'à concurrence des places disponibles. Dès le nombre atteint (40) la clôture interviendra et de ce fait la date ci-dessus peut être anticipée. Nous rappelons que les personnes seules ont la possibilité de venir accompagnées d'un membre de sa famille, ou ami (e).

LE PRIX COMPREND :

- Le trajet en AUTOCAR grand tourisme ALLER ET RETOUR, LE MANS-ALPES HAUTE PROVENCE et les trajets intérieurs.
- L'hébergement en hôtel 2 ou 3 étoiles en demi-pension
- Les repas du midi en restaurant avec boisson
- Un guide des Offices de Tourisme si nécessaire,
- Les visites guidées autre que par les Offices de Tourisme,
- Les entrées diverses (musées, et autres)
- Les pourboires (chauffeur, guides)

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le supplément chambre seule (**100.00€**)
- les boissons et dépenses personnelles.

Un **DEUXIEME ACOMPTE** de 490.00€/personne ainsi que le supplément chambre seule sera à verser avant le **15 mars 2020**.

LE TROISIEME ACOMPTE ET SOLDE DE 470.00€, sera à verser avant le 15 avril 2020

LES CHEQUES SONT A LIBELLER A L'ORDRE DE « Association B.LELONG », chez Madame GRASTEAU, 9 rue des Victimes du Nazisme, 72000 LE MANS

Pour les contrôles à l'intérieur de la France, merci de vous munir de votre pièce d'identité. Vous munir également de votre carte vitale et de votre carte de mutuelle.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet crpcen.fr

→ Cliquez sur « espace comités du notariat » en bas de la page d'accueil

PROGRAMME DU SEJOUR ALPES HAUTE PROVENCE 9 JOURS

Le premier jour départ du MANS, Quai Louis Blanc, à 8 heures, rendez-vous à 7h30 précises, parking des cars. Nous déjeunerons sur l'autoroute, puis nous ferons escale pour la nuit à VILLEFRANCHE ;
Le deuxième jour, VILLEFRANCHE-ORANGE-CAUMONT PAR CABANNES pour rejoindre SAINT ETIENNE LES ORGUES, déjeuner dans la station de la Montagne de LURE, et ensuite visite de l'observatoire de l'Astronomie, l'Abbaye de LURE. Hébergement à MANOSQUE
Le troisième jour, MANOSQUE-FORCALQUIER, visite le matin du Musée « Artémésia » à MANE SALAGON, jardin cloître, site médiéval. Déjeuner, et l'après-midi sortie sur le plateau des MOURES et son rocher. Deuxième nuit à MANOSQUE.
Le quatrième jour, MANOSQUE- PLATEAU DE VALENSOLE, temps libre 1 heure dans la ville et visite de la distillerie ANGELVIN , le midi déjeuner à VALENSOLE puis direction MOUSTIERS, visite de la **faïencerie, et hébergement à MOUSTIERS ;**
Le cinquième jour, MOUSTIERS direction GRASSE. **Découverte des Gorges du VERDON et son Canyon.** Déjeuner à SAINT VALLIER, ensuite visite d'une des parfumeries GALLIMARD ou FRAGONARD. Le soir, hébergement à CASTELLANE ;
Le sixième jour, **repos de notre chauffeur**, nous resterons à CASTELLANE **visite de la ville avec l'Office de Tourisme ; Déjeuner en notre hôtel et deuxième nuit.**
Le septième jour, CASTELLANE vers le barrage de SERRE PONCON, en passant par DIGNES , nous irons au Belvédère pour découvrir le Barrage et visiterons le muséoscope le matin. Déjeuner à ESPINASSE, et retour sur SISTERON où nous visiterons la citadelle et la Cathédrale Notre Dame de SISTERON , hébergement sur place
Le huitième jour, **retour SISTERON LE MANS sur 2 jours** avec hébergement à VILLEFRANCHE même hôtel qu'à l'aller. Nous ferons le trajet par SERRES/NYONS (petit Nice de la Drôme) visite de la ville, déjeuner et hébergement.
Le neuvième jour VILLEFRANCHE LE MANS (déjeuner sur autoroute).

BON VOYAGE !

BULLETIN D'INSCRIPTION « voyage ALPES HAUTE PROVENCE »
Du 4 au 12 mai 2020

A COMPLETER ET A RETOURNER dès que possible et au plus tard le 5 FEVRIER 2020 A Madame GRASTEAU Marie-Claire, 9 Rue des Victimes du Nazisme, 72000 LE MANS (tél : 02 43 81 18 39 ou 06 62 87 24 89)

Vous pouvez demander des renseignements soit à Mme GRASTEAU ou à Mme CHATELLIER tél : 0243288721 ou 0616280515.

Je soussigné

(e)nom.....Prénom.....

Adresse.....

Tél.dom.....Portable.....Email.....

Date de naissance..... N° CRPCEN.....

Seul(e).....Accompagné (e)..... Mon (ma) conjoint(e) ou ami(e) Nom.....Prénom.....

Date de naissance..... Adresse.....

Déclare avoir pris connaissance de la lettre concernant le voyage et prendre le départ le 4 mai 2020 à 8 heures, Quai Louis Blanc, LE MANS, et verse ce jour à titre d'arrhes la somme de 490.00€ par personne.

Le deuxième acompte avant le **15 mars 2020** d'un montant de 490.00€ par personne, plus le supplément de 100.00€ chambre seule pour option.

Le troisième acompte avant le **15 avril 2020 de 470.00€ par personne.**

Je joins un chèque de 490.00€ (arrhes) xpersonnes =.....euro

Etabli à l'ordre de « ASSOCIATION B.LELONG, 9, rue des Victimes du Nazisme, 72000 LE MANS ;

Nous vous demandons de vous munir de votre carte d'identité, de votre carte vitale et de votre carte de mutuelle ;

PERSONNE

A PREVENIR NOM..... PRENOM.....

ADRESSE..... TEL.....

A..... le.....

Retrouvez toutes les informations sur le site internet crpcen.fr

→ Cliquez sur « espace comités du notariat » en bas de la page d'accueil